



Infos municipales

Le Passage

N° 22 - Juin 2016



Le Mot du Maire

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, l'Euro de football bat son plein. Nous espérons tous que nos bleus réalisent le meilleur parcours possible et permettent ainsi à tous les français de s'unir derrière notre équipe nationale pour la soutenir.

Par ces temps de difficultés, de manifestations corporatistes, de violences, hélas, toujours aussi présentes dans notre quotidien et pour couronner le tout d'une météo très pluvieuse ; un rayon de soleil et un morceau de ciel bleu seraient les bienvenus ...

Cela ne doit pas pour autant nous faire oublier les affaires communales. Cette année verra se poursuivre la mise en accessibilité de nos bâtiments communaux avec pour dossier principal celui de la salle des fêtes. En effet, la mise en conformité avec une norme (en l'occurrence l'accessibilité) nous oblige à se mettre simultanément en conformité avec toutes les autres applicables. Et comme celles-ci ne font qu'évoluer au fil des années ... C'est ainsi qu'une majeure partie des travaux porteront également sur la sécurité.

Autre sujet majeur cette année, le regroupement des intercommunalités. Le Préfet vient de notifier aux 37 communes et aux 4 intercommunalités concernées, son arrêté portant projet de périmètre du nouvel établissement de coopération intercommunale issu de la fusion des communautés de communes de Bourbre-Tisserands, des Vallons du Guiers, de la Vallée de l'Hien et des Vallons de la Tour. Chaque collectivité doit délibérer favorablement ou non dans un délai de 75 jours. Les Vals du Dauphiné devraient selon toute logique, voir le jour au 1^{er} janvier 2017. Il est à noter que les élus travaillent déjà depuis de nombreux mois à la mise en place de cette nouvelle collectivité au travers de groupes de travail thématiques. Ces derniers doivent affiner les compétences et l'organisation des Vals du Dauphiné en vue d'être la plus opérationnelle possible dès le 1^{er} janvier 2017. Affaire à suivre ...

Sans oublier les dossiers d'urbanisme qui, en cette année 2016, sont très nombreux avec l'aménagement du lotissement les Jardins des Vernes. Les travaux avancent normalement, malgré les intempéries de ces dernières semaines.

Je souhaite à vous toutes et à vous tous un agréable été.

Le Maire
Laurent MICHEL

Achat de broyeurs à végétaux

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, le SICTOM de Morestel soutient l'achat de broyeurs à végétaux.

Un bon moyen de réduire ses allers-retours en déchèterie et de bénéficier de paillis gratuit pour ses plantations ! La subvention est fixée à 25 % du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 400 € TTC par broyeur neuf acheté dans un but non lucratif (professionnels non concernés). L'achat du matériel doit être groupé entre au moins deux foyers. Les demandes de subvention seront étudiées par ordre d'arrivée du dossier complet et jusqu'à épuisement du budget consacré à cette action. Si vous êtes intéressés par la démarche, connectez-vous vite au site internet du SICTOM : www.sictom-morestel.com, rubrique [Réduire ses déchets / Broyer ses végétaux](#) et téléchargez le dossier de demande !

Attention : la demande de subvention ne vaut pas attribution. Tout achat avant notification de la subvention n'engage en rien la collectivité.

Renseignements auprès du SICTOM

Tél : 04 74 80 10 14

Courriel : contact@sictom-morestel.com

Cap'jeunes : Sport itinérant

Tous les ados (11/17 ans) peuvent profiter de l'accueil libre aux différentes sorties proposées et aux animations sportives avec par exemple le sport itinérant les jeudis après-midi dans les différentes communes.

Un après-midi sport sera proposé sur notre stade communal le **JEUDI 28 JUILLET 2016** de 14h00 à 17h00. Inscriptions sur place.

Pour plus d'informations sur toutes les activités : www.lesvallonsdelatour.fr/-jeunesse

Budget communal 2016

Les baisses successives des dotations de l'Etat, tandis que les charges sont toujours plus nombreuses, ont contraint le Conseil Municipal de décider de revoir à la hausse la fiscalité communale. Les taux évoluent donc comme suit :

Taxe d'habitation :	8,83%	→	9,14%
Taxe Foncière Bâtie :	17,28%	→	17,90%
Taxe foncière Non Bâtie :	51,69%	→	53,54%

La Communauté de Communes les Vallons de la Tour ayant pour sa part décidé de ne pas augmenter la fiscalité communautaire sur les ménages et les entreprises, tout comme la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui ne subit pas de modification et reste fixée à 8,80 %.

Voirie

L'entreprise Durand a réalisé l'entretien de différents fossés, alors que l'entreprise Dumont effectuera l'égoutage des chemins communaux fin septembre 2016.

Dans le cadre du mandat de maîtrise d'ouvrage des Vallons de la Tour, la commune prévoit de faire réaliser les travaux suivants :

- les emplois partiels ou point à temps sur l'ensemble de la voirie communale.
- la réalisation d'une plateforme de retournement impasse de la Fauconnière.

Par ailleurs, les poteaux et le filet de tennis ont été remplacés. Travail effectué par l'agent communal aidé de deux adjoints.

Urbanisme

Dès le début d'année, la démolition de l'ancienne usine a lancé l'aménagement de ce secteur, proche du centre village. Les travaux avancent bien malgré les intempéries de ce mois de juin. Les aménagements se termineront courant juillet par la mise en service du transformateur électrique par ErDF d'une part, et la réalisation du bassin de rétention d'eau pluviale d'autre part. Celui-ci sera situé à proximité, sur la parcelle achetée par la commune au Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Haute Bourbre. Dès la rentrée, commenceront les premières constructions, rapidement rejointes par le démarrage du bâtiment regroupant huit logements locatifs réalisés par la SEMCODA, partenaire de la commune pour cette opération. Le centre bourg va progressivement prendre un nouveau visage.

Bornes électriques

En partenariat avec la Mairie, le Syndicat des Energies de l'Isère installera en centre village des bornes électriques de recharge rapide des véhicules électriques (voitures et 2 roues).

Agence de mobilité Nord Isère

L'agence de mobilité relance son aide à l'achat de vélos à assistance électrique pour les actifs, vivants ou travaillant sur le territoire du Nord Isère. Pour tous renseignements contacter l'agence de mobilité Tél : 04.74.96.79.35 ou connectez-vous sur le site : <http://wordpress.mobilite-nord-isere.fr/velo-2/aide-a-lachat-velo/>

Objectif « Zéro Pesticide »

La commune a signé le 28 octobre 2015 la charte régionale d'entretien des espaces publics.

Cette charte (composée de 3 niveaux) engage la Mairie à raisonner le désherbage des espaces publics, à réduire significativement les pesticides puis à supprimer la totalité des pesticides d'ici 5 ans.

Chaque citoyen et jardinier que nous sommes pouvons aussi agir pour l'environnement en évitant les pesticides. Choisir des espèces et variétés de plantes adaptées au jardin, adapter ses pratiques de jardinage, enherber les espaces non cultivés, favoriser les prédateurs naturels, sont des recommandations à la portée de tous.

Environnement Fleurissement Embellissement

La commission a réalisé au printemps ses traditionnelles plantations qui embellissent les jardinières de notre commune de belles et vives couleurs. Il faudrait cependant une météo plus clémente pour leur permettre de s'épanouir au mieux cet été !

Par ailleurs, une bordure sera prochainement implantée par l'agent communal au jardin de pierre afin de mieux délimiter l'œuvre d'art et d'éviter que l'herbe n'envahisse les cailloux. Peut-être que quelques arbustes viendront s'ajouter près de ce jardin d'ici la fin de l'année.

Ecole

La rentrée scolaire 2016-2017 aura lieu le jeudi 1er septembre 2016.

Rappel des horaires :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h30. Le mercredi de 8h30 à 11h30.

Départ en 6^{ème}

Le 25 juin lors de la traditionnelle fête de l'école, Monsieur le Maire a remis aux 11 élèves de CM2 un dictionnaire français-anglais et une calculatrice « Collège ». Nous leur souhaitons de passer d'excellentes vacances et une bonne rentrée au collège.

Péri Scolaire

Dans les mois à venir, la Mairie va s'équiper d'un logiciel permettant aux parents d'élèves de l'école de s'inscrire en ligne à la cantine, à la garderie et aux TAPS / Service d'accueil via le site internet de la commune.

Ce système a pour objectif de faciliter les démarches pour les familles et la gestion de ces services par la Mairie et l'association Cantine-Garderie. Les familles recevront leurs factures mensuelles sur leur messagerie et pourront ainsi procéder par internet aux paiements sécurisés. La possibilité de régler en chèque ou en espèces sera possible auprès de la trésorerie de La Tour du Pin. La Mairie organisera une réunion d'information pour toutes les familles de l'école, sur l'utilisation de ce logiciel, qui sera mis en œuvre au 1^{er} janvier 2017.

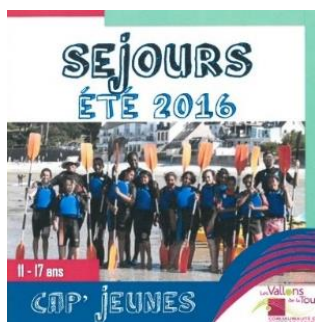
Aide aux vacances

La commission communale d'action sociale a renouvelé pour cette année l'aide aux vacances.

Cette aide est ouverte à toutes les familles dont les quotients familiaux sont compris entre :

0 et 550 :	4,50 € par jour et par enfant
551 et 750 :	3,50 € par jour et par enfant
751 et 950 :	2,50 € par jour et par enfant

et dont les enfants participent à un centre de loisirs ou colonie de vacances ou camp d'adolescents (15 jours maximum). Cette aide est cumulable avec l'aide de la CAF ou de la MSA.



Cap'jeunes

Bougez cette été en profitant des séjours proposés par CAP'JEUNES en fonction des âges (11/17 ans).

Au fil du Rhône : du 11 au 15 Juillet.

Rando kayak itinérante, camping ou campement au bord de l'eau.

Mini séjour multi-activité pour les 11/12 ans : du 11 au 13 Juillet.

Profitez du Vercors : baignade, parc aventure, randonnée, activités sportives et veillées.

Séjour aventure : du 18 au 22 Juillet.

En chartreuse, partez pour du VTT, du canyoning et des activités natures.

Pensez aussi au plus jeunes avec le CLUB ADOS (11/14 ans) avec différentes activités sur plusieurs jours proposées tout au long de l'été :

Aventurier en herbe : Rallye nature et tournoi sportif

Il va y avoir du sport : Piscine et activité multi-sports

Ados Olympique : Acrobranche, piscine, grand jeu et veillée

100% fun : sortie vélo, rencontre 100% jeunes à la Tour du Pin, cinéma plein air, piscine

Aventure aérienne : stage cerf-volant

Les nouveaux troubaDOurs : stage initiation à la forge et bracelet cuir, piscine, cinéma...

Pour plus d'informations sur toutes les activités : www.lesvallonsdelatour.fr/-jeunesse

Le recensement

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser auprès du secrétariat de mairie munis du livret de famille des parents.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Le recensement est **obligatoire**.

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est, pour chaque citoyen, **une obligation** posée par l'article L.9 du Code électoral. L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans avant le 28 février 2017 et résidant sur la commune depuis de nombreuses années. Il est toutefois conseillé de vérifier en Mairie avant le 31 décembre 2016 si vous êtes bien inscrits.

Par contre, si vous avez déménagé en cours d'année ou si vous n'avez jamais été inscrits, vous devez obligatoirement faire la démarche auprès du secrétariat de mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile avant le 31 décembre 2016.

Des élections politiques sont prévues en 2017 :

- Election présidentielle les 23 avril et 7 mai 2017.

- Elections législatives les 11 et 18 juin 2017.

Service-public.fr

Connectez-vous sur le site www.service-public.fr

En quelques clics, vous accédez à une multitude d'informations dans les domaines suivants : famille, transport, emploi, formation, justice, santé, social...

Sur service-public.fr, tout utilisateur individuel peut créer un **compte personnel**. Ce compte vous permet de suivre vos démarches en ligne réalisées à partir du site service-public.fr, de gérer vos documents administratifs et d'échanger avec les administrations.

Médiathèque intercommunale.

La médiathèque La Passerelle est ouverte au public :

mardi : de 8h30 à 13h30 et de 16h00 à 18h00,

mercredi : de 14h00 à 18h00,

vendredi : de 13h00 à 19h00,

samedi : de 10h00 à 17h00.

8 livres, 6 revues, 4 CD, 2 DVD, 2 CD ROM, 1 jeu vidéo peuvent être empruntés avec une même carte.

www.mediatheques.lesvallonsdelatour.fr

Livres en balade

La boîte à livres est installée en façade du secrétariat de mairie. En libre-service à tous, chacun peut déposer et/ou emprunter un ouvrage, en laissant éventuellement un petit message pour faire part de vos impressions, vos préférences de lecture à destination des autres lecteurs.

Les échanges remportent un vif succès auprès des petits et grands Passageois.

Ainsi, les livres voyagent de lecteur en lecteur.

Piscine

Le centre nautique de La Tour du Pin propose, en plus de l'ouverture au public, de nombreuses activités nautiques : aqua bike (vélo dans l'eau), aqua training, aqua senior, école de natation.

Les horaires d'été (juillet-août) sont : du lundi au vendredi de 11h00 à 19h30, le samedi de 12h00 à 18h00 et le dimanche de 9h00 à 13h00.

Bloc tel

Vous ne voulez plus être importunés par le démarchage téléphonique ? Pour y remédier, depuis le 1^{er} juin, vous pouvez vous inscrire à www.bloctel.gouv.fr, la nouvelle liste rouge anti-démarchage, en enregistrant vos numéros de téléphone pouvant être contactés pour du démarchage.

« Une petite boîte pour sauver une vie »

Le Lions Club en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Isère a créé une petite boîte contenant une fiche de renseignements médicaux. Cette boîte est destinée prioritairement aux personnes seules et/ou malades pour permettre aux services de secours contactés d'avoir tous les éléments relatifs à l'état de santé de la personne. Leur intervention sera ainsi plus efficace. Renseignements en mairie.

Horaires de tonte

Si le dialogue entre voisins doit être privilégié dans toutes les situations, nous vous rappelons à toutes fins utiles, les horaires de tonte ou de travaux bruyants (arrêté préfectoral) :

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30.

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Par ailleurs les feux de toute nature sont strictement interdits du 15 juin au 15 octobre.

Correspondante du Dauphiné Libéré

Nadège MERMILLOD-BLONDIN assure désormais la correspondance du Dauphiné Libéré pour la commune de LE PASSAGE.

Courriel : mermillodblondin.nad@gmail.com

Trésorerie de la Tour du Pin

Depuis le 1^{er} janvier 2016, suite à la fermeture de la trésorerie de Virieu, la commune de LE PASSAGE dépend de la trésorerie de La Tour du Pin.

Horaire d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Tél : 04.74.97.78.70

Rappel sur notre Commune

PRIMEUR : Le vendredi sur la Place du Village, de 7h30 à 12h00, Philippe MAGNIN vous propose des fruits et légumes de saison.

PIZZA : Sur le parking du stade, le vendredi de 17h00 à 21h00, Kiki Pizz' vous propose une gamme variée de pizza à emporter (06.07.65.67.14).

TAXI : Jean Michel et Sandra Taxi (06.24.57.03.73) assure tout transport.

Dates à retenir

Mairie

Fermeture annuelle du 6 août au 28 août 2016 inclus.

En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le Maire.

Festivités

Samedi 2 juillet : Jeux d'été, repas, feu d'artifice organisés par le Comité des fêtes, concours de pétanque organisé par les foulées du Pas'sage.

Samedi 27 et dimanche 28 août : Comice agricole à Blandin.

Samedi 24 septembre : Randonnée pédestre semi-nocturne organisée par le Comité des Fêtes.

Dimanche 16 octobre : Repas des classes en 1 et 6 organisé par le Comité des Fêtes.

Vendredi 4 novembre : Assemblée Générale du Comité des Fêtes.

Dimanche 6 novembre : Manifestation de la FNACA à Valencogne.

Jeudi 10 novembre : Soirée Choucroute de La Paroisse.

Vendredi 11 novembre : Commémoration du 100^{ème} anniversaire de la 1^{ère} guerre mondiale 1914-1918.

Dimanche 13 novembre : Repas de l'Amitié organisé par la commission communale d'action sociale.

Vendredi 18 novembre : Sortie cirque à Voiron – Comité des Fêtes

Samedi 26 novembre : Vente de calendriers USCP.

Samedi 3 décembre : Loto du Sou des Ecoles

Samedi 10 décembre : Vente de sapins sur le parking du stade par Les foulées du Pas'sage.

Dimanche 11 décembre : Matinée boudins – Foot Vétérans

Rappel : Déchèteries : Heures d'été (29 mars - 25 octobre)

	Fitilieu Lieudit Tapon	La Chapelle de la Tour Le Plateau	St Jean de Soudain ZI du Chapelier	Panissage ZI Galandière
	Eté	Eté	Eté	Eté
Lundi	14h – 18h	9h – 12h / 14h – 18h	9h – 12h / 14h – 18h	14h – 18h
Mardi	9h – 12h	FERME	9h – 12h / 14h – 18h	FERME
Mercredi	14h – 18h	14h – 18h	9h – 12h	9h – 12h / 14h – 18h
Jeudi	9h – 12h	9h – 12h / 14h – 18h	FERME	FERME
Vendredi	14h – 18h	9h – 12h / 14h – 18h	9h – 12h / 14h – 18h	14h – 18h
Samedi	9h – 18h	9h – 18h	9h – 18h	9h – 12h / 14h – 18h